



**IRD**  
Institut de recherche  
pour le développement

## IRD

**Institut de Recherche pour le Développement**  
Statut : *Établissement public français à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle conjointe des ministères chargés de la Recherche et des Affaires étrangères*

→ [www.la-reunion.ird.fr](http://www.la-reunion.ird.fr)

👤 Directrice : **Pascale CHABANET**  
✉ [la-reunion@ird.fr](mailto:la-reunion@ird.fr)  
☎ +262(0) 262 52 89 19  
📍 **CS 41095 - Parc Technologique Universitaire**  
**2 rue Joseph Wetzell**  
**97495 SAINTE-CLOTILDE Cedex**

Effectif total sur le territoire : **44**

Budget annuel total : **1 M€ (Hors masse salariale)**

## PRÉSENTATION - MISSIONS

L'IRD est un organisme de recherche français qui répond, avec ses partenaires des Suds, aux enjeux internationaux du développement. Améliorer les conditions sanitaires, comprendre l'évolution des sociétés, préserver l'environnement et les ressources constituent les piliers de son action dans la perspective d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement.

Établissement public français à caractère scientifique et technologique, l'IRD est placé sous la tutelle conjointe des ministères chargés de la Recherche et des Affaires étrangères. Il porte, par son réseau et sa présence dans une cinquantaine de pays, une démarche originale de recherche, d'expertise, de formation et de partage des savoirs au bénéfice des territoires et pays qui font de la science et de l'innovation un des premiers leviers de leur développement.

Il rayonne en Afrique, sur le pourtour méditerranéen, en Asie, en Amérique latine et en outre-mer. Fondés sur l'interdisciplinarité, les projets menés conjointement traitent de questions cruciales pour les Suds : maladies tropicales et de civilisation, relations entre santé et environnement, changements climatiques, ressources en eau, sécurité alimentaire, écosystèmes tropicaux et méditerranéens, risques naturels, pauvreté, vulnérabilité et inégalités sociales, migrations, évolution du marché du travail...

Voir site IRD : <http://www.ird.fr> et Réunion <http://www.la-reunion.ird.fr>

## ACTIVITÉS DE RECHERCHE

### Thématiques de recherche

En accord avec le Plan d'Orientation Stratégique 2016-2030 ( POS) et le Rapport de Conjoncture et de Prospective Scientifiques (RCPS) produit en septembre 2015 par ses instances scientifiques, les recherches menées à l'IRD se construisent autour de trois grands enjeux globaux fortement inter-reliés :

- ▶ le dérèglement climatique et les changements environnementaux qui lui sont, directement ou indirectement, associés ;
- ▶ les déséquilibres liés à l'aggravation des inégalités sociales entre et dans les pays ;
- ▶ la nécessité de parvenir à des modes de consommation et de production durables pour faire face à la crise des ressources naturelles à l'échelle planétaire.

Les PSIP sont conçus comme des outils de réflexion et d'aide à la programmation stratégique de l'Institut. Ils sont conçus, par la production de connaissances scientifiques, pour apporter un éclairage critique et constructif à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). Ils sont fondés sur une mobilisation d'une large spectre d'expertises scientifiques au service d'une approche interdisciplinaire des ODD. (Cf. Contrat d'objectifs et de performance 2016-2020).

Les PSIP contribuent à donner une visibilité et une lisibilité fortes à la politique scientifique de l'Institut. Ils sont déclinés sur des grands enjeux scientifiques internationaux et organisés à l'IRD autour des trois enjeux globaux mentionnés ci-dessus.

Ils ont vocation à s'appuyer de manière privilégiée, mais non exhaustive, sur les outils structurants existants comme les Jeunes Equipes Associées à l'IRD (JEA), les Laboratoires Mixtes Internationaux (LMI), les Groupements de Recherche Internationaux (GDRI-Sud) et les Observatoires.

L'année 2017 a été consacrée à la mise en place des PSIP et à la définition de leurs objectifs selon des modalités adaptées à l'environnement national et international des recherches consacrées à ces sujets. Chacune des dix thématiques reflétant des enjeux de développement ciblés seront déclinées à travers un PSIP spécifique. Cependant, à l'image des ODD, ces thématiques sont intimement liées, justifiant dans de nombreux cas des connexions entre différents PSIP.

### Organisation de la recherche (Dispositifs, Equipe, Fédérations, etc...)

L'IRD est engagé dans une démarche de mutualisation des moyens permettant la mise en place d'équipements dotés des dernières

technologies, non seulement en France métropolitaine mais aussi dans les collectivités d'outre-mer et à l'étranger.

Plusieurs plateformes technologiques permettent ainsi une recherche de pointe, comme ALYSES, dédiée à l'étude des sols et des sédiments tropicaux ou CapMédiTrop, consacrée à l'analyse génétique des plantes tropicales cultivées.

Dans le domaine de la santé, plusieurs laboratoires de recherche médicale, sur le VIH en Thaïlande ou sur le paludisme au Bénin, contribuent à répondre aux enjeux de santé publique dans les pays du Sud. Le Centre national français d'expertise sur les vecteurs (Cnev) vient compléter ce dispositif de lutte contre les maladies infectieuses.

D'importants moyens sont également consacrés à l'observation et à l'étude des écosystèmes : réseaux d'antennes satellitaires (SEAS), observatoires de recherche pour l'environnement (ORE) et herbiers tropicaux de Nouméa et Cayenne.

**La mission première de l'IRD et de son réseau à l'étranger et dans les Outre-mer est de contribuer, par la recherche, à l'émergence, au renforcement et à l'autonomisation de communautés scientifiques et de systèmes d'enseignement supérieur et de recherche dans les pays partenaires.** Jeunes équipes associées (JEA), Laboratoires mixtes internationaux (LMI), soutien aux chercheurs et aux programmes sont autant d'outils permettant le renforcement des équipes de recherche dans le cadre de partenariats scientifiques avec des unités de recherche de l'IRD.

**L'IRD collabore avec tous les acteurs publics et privés présents sur des enjeux de développement durable,** en inscrivant ses recherches dans un processus de co-création pour faire évoluer les modes de vie ou les modèles économiques.

En ce sens, l'Institut est présent et moteur dans l'innovation ouverte et responsable et dans les écosystèmes d'innovation des pays en développement, qui se traduit notamment dans l'action des Campus de l'innovation pour la planète.

L'IRD traduit ainsi aussi systématiquement que possible sa production scientifique en expertise et en piste pour l'action.

**Partisan du « Protéger pour partager », l'IRD veut mettre ses pratiques de valorisation économique de la recherche en accord avec sa vision de la science.** Il souhaite valoriser sa recherche dans un souci de juste rétribution des contributions et d'optimisation de l'accès des communautés scientifiques et des populations des pays en développement et des régions d'Outre-mer aux résultats de la recherche.

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), l'Institut Pasteur, l'IRD, et les universités de l'outre-mer tropical français (La Réunion, Antilles, Guyane, Nouvelle-Calédonie et Polynésie française) se sont associés pour valoriser la recherche scientifique française en faveur du développement des pays du Sud, en créant le Consortium de valorisation thématique (CVT) «Valorisation Sud».

Le CVT Valorisation Sud est un consortium national labellisé dans le cadre des Investissements d'avenir. Doté de 9 millions d'euros sur une période de 10 ans, le CVT «Valorisation Sud» est l'organisme référent en France pour le transfert des technologies et savoir-faire adaptés aux régions inter-tropicales et aux pays en développement.

Le Département de la Mobilisation de la recherche et de l'innovation propose d'accompagner la réalisation de trois types d'expertises sur sollicitation :

- ▶ l'expertise scientifique collective (pluridisciplinaire, de grande portée thématique, liée à des enjeux de politique publique) ;
- ▶ l'expertise ou consultance institutionnelle, qui engage la responsabilité des établissements de recherche ;
- ▶ l'expertise institutionnelle exige indépendance, neutralité, impartialité. Elle n'est pas liée aux intérêts du commanditaire. La consultance, pour sa part, se distingue par la primauté des intérêts du commanditaire, la consultance privée, réalisée en son nom par le chercheur.

Le Département de la Mobilisation de la recherche et de l'innovation coordonne le développement de ces activités en relation avec les départements et services du Pôle scientifique, du Pôle Développement, enjeux globaux et partenariats, du Pôle Appui à la recherche et au rayonnement scientifique international et des unités mixtes de recherche.

## COLLABORATION

### Une collaboration internationale inhérente aux activités de recherche.

Les principaux enjeux de la recherche pour le développement ont aujourd'hui une dimension planétaire (pandémies, climat, migrations, etc.). Aussi, la recherche ne peut se faire seule, mais en partenariat avec d'autres équipes, afin de mobiliser des compétences larges et variées et réunir les masses critiques nécessaires pour faire avancer les connaissances.

De plus, la recherche pour le développement est portée par l'ambition de contribuer au renforcement des capacités scientifiques du Sud dans le cadre de partenariat et en contribuant à la valorisation économique de la recherche au profit du Sud.

Enfin, les collaborations internationales s'imposent pour inscrire les travaux dans la compétition internationale de la recherche. Les co-publications avec les partenaires sont la garantie de la qualité des travaux produits.

Voir la liste des partenariats à La Réunion <http://www.la-reunion.ird.fr/nos-partenaires/les-partenaires-de-la-representation-ird-de-la-reunion>

